



L'ACTUALITE MUNICIPALE

CEREMONIE DU 7 FEVRIER



Se souvenir,
Ne pas oublier.



En souvenir du 7 février 44, les représentants de la municipalité ont déposé une gerbe devant la stèle du Maquis, symbole de la Résistance, et aux monuments aux morts de Résinand et d'Aranc où sont inscrits les noms des 3 fusillés et des déportés morts pour la Liberté. L'actualité nous rappelle que la Paix est fragile, et que le mot guerre existe toujours.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER

Convention de partenariat pour les conseillers numériques demandée par HBA :

Mr le Maire rappelle la mise en place de 5 postes de conseillers numériques pour 2 ans, dont la mission consiste à accompagner les publics souhaitant améliorer leurs compétences dans l'utilisation des équipements numériques.

Mr le Maire donne lecture d'une convention partenariale fixant les modalités administratives et financières approuvée par le conseil d'agglomération et proposée à chaque commune.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la convention pour les années 2022 et 2023.

Pour les personnes intéressées par les ateliers, vous pouvez toujours vous inscrire soit en mettant votre bulletin dans l'urne qui se trouve dans le hall de la mairie ou au secrétariat de la mairie.

Chats errants : convention avec 30 millions d'amis :

Dans la perspective d'obtenir une subvention, il est demandé à la commune de passer une convention avec la fondation 30 millions d'amis pour la campagne de stérilisation et d'identification des chats errants de la commune.

A ce jour, il a été répertorié 22 chats sur différents secteurs.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de signer la convention.

Délégation de pouvoir par le Conseil municipal au Maire :

Mr le Maire expose au Conseil Municipal que le Code des Collectivités territoriales prévoit que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé en tout ou partie et pour la durée de son mandat de pouvoirs énoncés par délibération.

Après discussion, la délibération est adoptée par 8 VOIX POUR, 2 CONTRE et 1 ABSTENTION.

Présentation du compte administratif 2021 :

Le Maire présente le compte administratif 2021 de la commune qui fait apparaître un excédent de clôture de 11 386 €.

Ce compte sera voté au prochain conseil car nous n'avons pas reçu à ce jour le compte de gestion définitif de la trésorerie d'Oyonnax.

TRAVAUX

Isolation des combles :

Les combles du bâtiment mairie (au dessus de la salle du conseil et de la salle de classe) et de l'ancienne école de Rougemont ont été isolés par 40 cms de laine ISOLENE 4.



Résultat des données du radar pédagogique sur le village de Rougemont :

Lieu d'implantation : Installation du radar dans la traversée du village de ROUGEMONT (rue du quart Bozon, vers ancienne école).

Période : du 23 octobre au 26 décembre 2021.

Bilan :

La vitesse moyenne dans le sens entrant s'établit à environ 21,5 Km/h.

La vitesse moyenne dans le sens sortant s'établit à environ 25 Km/h.

Trois excès de vitesse ont été relevés :

Un dans le sens entrant relevé à 52 Km/h.

Deux dans le sens sortant relevés à 68 et 55 Km/h.

A la demande, le détail des enregistrements peuvent être donnés sur une période déterminée.

Actuellement le radar pédagogique a été installé à l'entrée Nord du village d'Aranc

URBANISME



DP N° 0006 : Mr DELRIEUX Florian (Les Pèzières) : Construction d'une piscine.

DP N° 0007 : Mr MONTJOUVENT Jean Pierre (Mont d'Aranc) : Remplacement lattes bardage sur façades .

DP N° 0008 : Mr VERNAY François (Aranc) : Agrandissement fenêtre existante.

INFOS PRATIQUES

Cartes électorales :

A l'occasion des élections présidentielles, les listes électorales doivent être révisées et une nouvelle carte d'électeur sera prochainement distribuée aux personnes inscrites.

Cantine scolaire d'Evosges :

Suite à l'absence de Sophie Thiebaut et à la démission de la personne qui assurait son remplacement pour le service de midi, le Président, Mr C. GUILLET a contacté les transports scolaires de la Région pour connaître le coût d'un aller retour à la cantine d'Aranc : le coût est de 140 € par jour.

Les finances du SIVU ne peuvent supporter une telle charge.

Un appel à candidature a été lancé. Si vous êtes intéressé par ce poste, merci de vous adresser à la mairie d'Evosges.

CDD de remplacement d'adjoint d'animation, poste à pourvoir de suite jusqu'au 15 avril 2022 avec possibilité de reconduction jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Trappage chats errants sur notre commune :

Celui-ci aura lieu la semaine 11 soit du 14 au 19 mars 2022 et se prolongera sur les semaines suivantes.

DUOBUS : transport à la demande.

Un transport à la demande sur réservation et de porte à porte pour rejoindre le Plateau d'Hauteville depuis notre commune, a été mis en place par HBA à compter du 12 janvier 2022 pour les personnes âgées de plus de 75 ans ou handicapées à + de 80% ainsi que pour les personnes en insertion bénéficiant des minimas sociaux.

Ce service est disponible du mercredi au vendredi de 9h à 18h et le samedi matin de 8h30 à 13h au prix de 2 € par trajet.

Réservation obligatoire la veille de votre déplacement avant 15h en contactant le : 04.74.77.51.51

Arnaques :

Nous vous signalons que plusieurs personnes de notre commune ont reçu des appels téléphoniques de personnes malveillantes qui vous demandent de confirmer certains renseignements bancaires ou autres. Nous souhaitons attirer votre attention et vous rappeler qu'il ne faut en aucun cas fournir ces renseignements.

Site des 3 CROIX à Aranc :

Nous vous rappelons que le site des 3 croix est un lieu touristique. Ce lieu n'est pas un endroit pour pratiquer le quad ou la moto. Merci de bien vouloir respecter ce site.

VIE DE LA COMMUNE

REUNION PUBLIQUE

Comme vous nous l'avions promis sur le Flash de janvier,

une réunion d'information réservée aux habitants de la commune aura lieu :

**le vendredi 25 mars à 19h00
à la salle polyvalente d'Aranc.**

6 Avril : conseil municipal, 20h30, mairie